

Votre journal à besoin de vous

Le Nouveau Journal à besoin de vous pour illustrer ses articles: partagez vos photos, vos dessins, vos documents, vos clips vidéo, vos reportages avec le Nouveau Journal Pays de Fayence.



Envoyez vos photos ou vos fichiers multimédia à :
photo@nouveau-journal.org

Mentionnez: « Je cède les droits pour un usage par le Nouveau Journal, sur tout support, à titre gracieux ».

Un grand merci pour les photos de ce numéro à:

- * Rose-Marie Nisolle, photographe à Callian
- * Gil, du club photo de Fayence
- * et aux nombreux bénévoles...

Bulletin d'Adhésion - Soutien

Nom, prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ Adresse Internet : _____

ADHESION:

17 euros pour 1 personne

30 euros pour 1 personne morale

24 euros pour un couple

Libre pour personnes en difficulté (sans justificatif)

SOUTIEN POUR LE NOUVEAU JOURNAL DU PAYS DE FAYENCE:

Montant libre €

Chèques à l'ordre de « l'association Le Clos »

Date : _____ Signature _____

A renvoyer: Association Le Clos

chez M. Coursimault Guy
Chemin du Clos de Roland
83440 Montauroux

IMPORTANT

Les adhérents reçoivent directement le

Le Nouveau Journal
Pays de Fayence

par La Poste (courrier timbré).

Le Nouveau Journal
Pays de Fayence

Vos contacts:

contact@nouveau-journal.org

photo@nouveau-journal.org

tél. 04 94 76 40 49

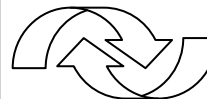
www.nouveau-journal.org

Numéro 3- Dépôt légal à parution - Le Nouveau Journal Pays de Fayence » est une publication de "Le Clos" (association loi 1901) Chemin du Clos de Roland - 83440 MONTAURoux - Directeur de la publication Hervé SOULIERS - ISSN: en cours. Impression: Bosshard, Mougins

Association Le Clos
Chemin du Clos de Roland
83440 Montauroux

Numéro 04 - Automne 2009

Le Nouveau Journal Pays de Fayence



Journal Associatif d'informations,
de communications et de débats.



EDITO
Annie Bruel*
Tourrettes

Aimez-vous le « Nouveau Journal du pays de Fayence »? Vos nombreux témoignages nous le confirment et nous encourageant à continuer notre effort. Car, en effet, effort il y a. Pas de subvention, une fabrication à 12000 exemplaires, une distribution gratuite pour vous, donc coûteuse pour nous... Et pas de publicité par souci d'indépendance...

Alors donc, dans le but de faire durer le plaisir de partager l'information, les remarques, la satisfaction, les fiertés et les humeurs de chacun... l'équipe de bénévoles qui a la charge de la mise en page de ce journal souhaite très ardemment que vous y adhérez, vous et tous vos amis, ce qui mettrait du beurre dans les épinards

Sachez le, ce journal est le vôtre. Vous êtes les auteurs des articles qui le composent et vous en êtes les destinataires également. Nous comptons sur vous.

Sans vous chers lecteurs, le Nouveau Journal n'existerait pas.

Sachez aussi que notre équipe - tant elle est gourmande de vos idées, de vos sentiments - est prête à vous aider à la rédaction ou à la mise en forme d'un article, si cela était un frein à votre active participation.

*Membre du Conseil d'Administration
du Nouveau Journal

Que reste-t-il de nos ... poubelles !

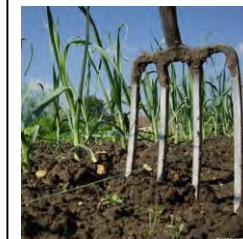
Avec **12000 tonnes** en 2008, le canton a vu augmenter sa quantité d'ordures ménagères de 3% (+ 370 tonnes par rapport à l'année 2007).

Page 9



Les Jardins partagés

L'idée fait son chemin



L'association Regain de l'Estérel concrétise son projet aux Adrets: 4 mois après l'obtention du terrain, 19 familles participent à la gestion d'un jardin partagé.

L'ACPE (Association Cantonale Pour l'Environnement) lance un appel pour un jardin partagé sur la commune de Callian...

Pages 14 et 15



En savoir un peu plus sur La Ratepenade

Mammifère mystérieux, la chauve souris peut manger 1/3 de son poids en insectes (soit l'équivalent de 2 à 3 000 moustiques). Elle gagne à être

connue et protégée.

Marjorie Ughetto nous en parle.

Page 8

Entre vous et nous..

27 JUIN 2009,

Entrevue avec Mr BOUGE Maire de Tourrettes.



Le Nouveau Journal avait sollicité ce rendez-vous afin de disposer de la place de la mairie pour un de ses fameux repas. Mais, Mr Bouge nous parla de plein d'autres choses...

Arrivés vers 10 h, nous fumes reçus dans un petit local avec une vitrine donnant sur la place de la mairie. A l'intérieur, un secrétariat, une simple table, quelques chaises, un petit tas de dossiers. Pas de gros fauteuils, pas de grand bureau à l'étage avec passage obligé au secrétariat, pas de salle d'attente....

C'est peut être ça, la proximité ?

Durant l'entretien, deux conseillères municipales arrivent pour prendre part à la discussion. Mr le Maire nous explique alors que tous les conseillers ont loisir de s'intégrer aux rendez vous du Maire. C'est cool non ? En tous les cas c'est original de la part d'un Maire.

Bref, durant l'entretien, concernant l'expulsion du relais solidarité, Mr Bouge nous informe qu'une solution a été trouvée au vol à voile dans un local partagé 3 h par semaine avec les AMAP. Puis il nous parle des terres agricoles de la plaine (où lui-même a des propriétés) qu'il espère arriver à sanctuariser d'une manière ou d'une autre, car il pense que cette plaine est vraiment un atout pour Tourrettes la touristique, Tourrettes la résidentielle, et Tourrettes l'historique. Ensuite il s'exprime sur la revitalisation du village et ces 3 installations commerciales réalisées à ce jour. Puis de sa volonté de mettre en valeur les talents de ses administrés.

Voilà, à part une explication sur St Martial (St patron de Tourrettes) qui fut celui à qui Jésus piqua les 2 pains et les 2 poissons pour les multiplier, Mr Bouge nous dit qu'il ne tient en aucun cas à s'exprimer directement en réponse aux articles du NJ qui, selon lui, le ferait forcément entrer dans des polémiques qu'il ne désire pas.

En tous cas merci à la Mairie de Tourrettes de nous avoir prêté sa très belle place.

Pourquoi ce n° 4 du N.J. en septembre et pas en août ?

Parce qu'il nous semblait préférable d'attendre la rentrée. Ce petit (dé)calage nous permettra d'éviter des numéros trimestriels de saisons. Ainsi, ce N.J.4 est celui de l'automne 2009 et le N.J.5 (hiver 2009) sortira en décembre.

A moins que le méchant H1N1 ne s'attaque à la rédaction du NJPF... mais ça, c'est une autre histoire.



Les anim' passées

Grillades à Callian en mai, pique nique citoyen à Montauroux en juin, repas et musique sur la place de Tourrettes en juillet et ... sûrement encore un petit truc quelque part dans le canton en octobre...

Les anim' du NJ, c'est bon pour les contacts, la convivialité, les échanges, la bonne cuisine avec les produits d'ici et ... c'est bien pour la caisse de l'association. Qu'on se le dise.

Le Site Internet :

www.nouveau-journal.org

la complémentarité

Vos infos, vos commentaires: ...
contact@nouveau-journal.org
Vos photos, vos clips vidéo:
photo@nouveau-journal.org

Retrouvez le

Le Nouveau Journal
Pays de Fayence

en dépôt chez les commerçants du Pays de Fayence.



Callian: Gam Vert, Marché paysan, Le cercle
Mons: Pizzeria (sur la Place)
Montauroux: Presse, Bar du Clos, N'autre monde (Les Estérets)
Seillans: Tabac/ Presse
Tourrettes: Bar le Latitude
Fayence: Bar de la Gare (Pélassy) Tabac le Lob (chez Kiki)
St Paul: Bar tabac St Paul
Tanneron: Epicerie du village

2



La parole associative, suite

ASSOCIATION REGAIN DE L'ESTEREL

« Protégeons notre environnement en recréant de l'activité agricole et du lien social dans le massif de l'Estérel » et « Jardinons et rigolons ensemble pour produire de beaux et bons légumes Adréchois (miam!) »

L'association « Regain de l'Estérel » est née d'un constat multiple :

C'est suite à la conférence donnée aux Adrets en juin 2008 par Jacques Wery (ingénieur agronome) et Claude Garioud autour des thèmes de l'agriculture biologique, de l'emploi des pesticides, de la consommation et des enjeux nord-sud que l'association a été constituée en s'appuyant sur les constats suivants : **raréfaction des terres agricoles** dans l'Estérel (et ailleurs) face à une pression urbaine croissante et dévoreuse d'espace; **urgence d'agir à la re-localisation** de l'économie afin de limiter l'impact de notre consommation sur l'environnement; **nocivité avérée de l'emploi des pesticides** en agriculture conventionnelle; **demande croissante** dans la population de créer des lieux d'échanges, de rencontres et d'informations autour de thèmes liés à l'écologie et à l'agriculture durable



Au commencement était le pois chiche...et la poichichade

Après avoir souligné à cette occasion l'importance du pois chiche dans les cultures provençales traditionnelles et la parfaite adaptation de cette plante à nos contraintes climatiques, chaque adhérent à l'association s'est ainsi vu offert 2 kg de pois chiches afin de participer à la relance de cette culture emblématique aux Adrets, avec l'objectif d'une première récolte collective permettant d'organiser une grande « poichichade » au village dès l'été 2009. Regain de l'Estérel était née.

Un jardin partagé aux Adrets...

Au printemps 2009, dans la logique de la dynamique initiée, un projet de jardin collectif a but pédagogique devant déboucher à terme sur la création d'une AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) et l'installation d'un maraîcher bio sur la commune voyait le jour et mobilisait les énergies locales.

Grâce à la collaboration précieuse d'un couple Adréchois, anciens horticulteurs, des terrains en friche depuis plus de 15 ans nous étaient prêtés dès le mois d'Avril sur un site superbe et parfaitement exposé. Suite à quelques grosses journées de travail pour débroussailler et démonter les structures métalliques des anciennes serres, le terrain était labouré puis planté courant mai, une aide financière pour l'achat de notre clôture électrique nous étant apportée par la commune des Adrets.

Aujourd'hui, près de 4 mois après l'obtention du terrain, 19 familles participent à la gestion de ce jardin. Tomates, poivrons, aubergines, melons, courgettes, vigne et salades poussent sous le soleil de l'Estérel et les pic-nics jardiniers se succèdent dans la bonne humeur à l'abri du grand chêne.

Bientôt un maraîcher bio... et une AMAP?

Dans la continuité de notre jardin partagé, l'installation future d'un maraîcher bio aux Adrets nous a semblé être une évidence. Ainsi, un jeune couple Adréchois passionné par l'agriculture biologique, membre de l'association, devrait suivre une formation de 10 mois au lycée agricole de Hyères dès septembre afin de pouvoir s'installer dès que possible et ainsi amorcer une production maraîchère professionnelle, l'objectif final étant la création d'une organisation locale de type AMAP et pourquoi pas, la fourniture en légumes bio de la cantine du village.



Contacts : www.regaindelesterel.org

Jean-Paul Raoust (Président), Jacques Wery (Secrétaire), Claude Garioud (Trésorier), Baptiste Bétinas, Simone Graille.

Le Nouveau Journal
Pays de Fayence

www.nouveau-journal.org

15



La parole associative

Jardins Partagés, une idée à faire germer...

Certaines personnes possèdent sur la commune des terrains qu'elles ne peuvent cultiver pour diverses raisons. D'autres souhaiteraient jardiner, échanger des savoirs faire et récolter des légumes et fruits de saisons... mais n'ont pas de terrain !

De ce constat est née l'idée de faire germer sur Callian (*Les cannebiens*) des jardins partagés, confiés par convention à des associations et permettant à ces personnes de se retrouver.

Ce serait à l'association (créée à l'occasion), aux propriétaires ainsi qu'aux adhérents, de définir ensemble les conditions de leur coopération

Propriétaires ou jardiniers amateurs intéressés, contactez la mairie de Callian au 04.94.39.98.40 ou l'ACPE (Association Cantonale pour la Protection de l'Environnement)

@mail : acpe83@gmail.com



Le « projet citoyen » du Club ados de Tourrettes

Cet été, j'ai eu l'occasion de passer une partie de mes vacances au « Club ados » du centre de loisir de Tourrettes. Le Club avait décidé cette année de faire un « projet citoyen » avec la Mairie de Tourrettes, afin de financer un voyage. On nous a proposé de passer deux heures par jour à nettoyer et désherber le cimetière de Tourrettes, durant trois semaines, en échange d'une rétribution de la Mairie. Ce budget nous permet de partir quelques jours en camping tous frais payés.

Personnellement, j'ai tout de suite été très branché par ce projet. D'une part, il permet de contribuer activement à la communauté en réalisant des travaux utiles et valorisants. De plus, il s'agit d'une activité peu contraignante : passer un coup de balai sur les tombes, nettoyer et désherber les allées... D'autre part, cela nous permet, de pratiquer des activités relativement onéreuses avec une adhésion gratuite au club. Donc, un super projet, à l'initiative des animateurs du « Club ados » et de la Mairie de Tourrettes, qui permet à la fois de financer des vacances aux jeunes et de nous faire contribuer à la vie communautaire.

Kévin (16 ans) de Mons



L'association « Calunga »

Installée à Fayence, dans le Var, avec pour objectif de promouvoir la culture brésilienne en France, a le plaisir de vous présenter le groupe : Maracatu Mix !

« Maracatu Mix ! » est un groupe de percussions et danses afro-brésiliennes directement inspiré du maracatu, une manifestation carnavalesque originaire de la ville de Recife, dans le Nord-Est du Brésil.

Comme vous aurez l'opportunité de l'apprécier, le groupe utilise les instruments et costumes traditionnels typiques de ce style musical et chorégraphique d'une grande richesse visuelle.

L'objectif de ce message est de vous faire connaître ce groupe original, son histoire et son agenda en visitant son blog. En plus de ces informations, vous trouverez de nombreuses photos ainsi que deux courts vidéos afin que vous puissiez avoir une idée plus précise du spectacle proposé par le groupe.

Pour visiter le blog: <http://maracatumix.blogspot.com> Pour toute information supplémentaire, vous pouvez me joindre aux numéros suivants: 06 73 79 72 93 et 04 94 76 51 67



Les Brèves ... et plus

Ne laissons pas disparaître les terres agricoles. Par arrêté municipal en date du 29 juillet la Municipalité de Fayence soumet à enquête publique, une révision simplifiée du P.O.S en vue de l'implantation d'un centre commerciale au quartier " Malvoisin" en entrée de ville. L'ACPE s'oppose résolument à ce projet dont l'intérêt général est loin d'être établi.

Nous souhaitons être suffisamment nombreux pour faire échec à un tel projet destructeur du paysage, consommateur d'espaces classés agricoles. Si un tel projet était accepté, c'est l'ouverture à l'urbanisation de toute cette zone Voir notre site : <http://acppe.blogspot.com/> - " **Un projet d'intérêt général très particulier**" (tract qui sera diffusé en début d'enquête).

L'enquête publique est le moment d'expression de l'opposition à ce projet. Rejoignez nous, faites part de vos observations et de votre opposition au commissaire enquêteur en Mairie de Fayence du jeudi 20 août 2009 au lundi 21 septembre 2009 inclus.

Le Président Marc Brulé



Voies parallèles à la départementale 562

Le premier chantier va débuter cet automne. Création de la voie entre les ronds-points de La Barrière et celui du collège Léonard de Vinci à Montauroux. Nous souhaitons que ces aménagements soient réalisés en respectant la sécurité des automobilistes, des piétons et des cyclistes mais aussi que la qualité paysagère soit digne de la porte d'entrée de notre Pays de Fayence .

Le coup de gueule, est ici

Plus qu'un coup de gueule, un grand cri de remerciements ! Destiné à tous ceux qui, bénévoles, apportent et partagent ce besoin essentiel que représente le lien social.

Ainsi, tout l'été, ce sont musiques, expo, festivals et autres fêtes qui animent villages et quartiers grâce à ces bénévoles. Et même si les lauriers sont quelquefois récupérés par des élus en mal de pub ou en recherche permanente de voi(e)x , soyons-en convaincus, les vrais bâtisseurs de ces espaces de lien social, sont essentiellement tous ces gens qui donnent leur énergie pour organiser et animer des moments de vraies vies ... et ce, pour pas un sou! De sages bouffées d'oxygène qui brisent le poids d'un quotidien de plus en plus rigide, entretenu par les peurs d'un avenir que l'on nous promet toujours plus sombre et par les incompréhensions d'un système trop souvent incohérent.



A tous ceux là, on a envie de pousser un grand coup de gueule... oui, mais un coup de gueule d'encouragements!

Hervé Souliers

Au sujet de l'article « un Pays sans Paysan » de JC Bressi

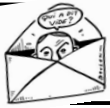
L'agriculture a-t-elle encore un avenir en Pays de Fayence



Dans le cadre du Scot (schéma de cohérence territoriale), le positionnement de l'état insiste sur la prise en compte des objectifs de développement durable, de lutte contre la régression des surfaces agricoles, de développement croissant d'une production "bio" (6% en 2012, 20% en 2020), de protection phytosanitaire et des milieux.

Tel que prévu dans la législation du Grenelle de l'environnement, ils devront être le fil conducteur des orientations pour la pérennisation et la modernisation de cette activité.

La question est : quel sera la volonté politique des élus de la communauté de communes du Pays de Fayence sur ce sujet ?



Le courrier des particuliers

Le Nouveau Journal

c'est vous, c'est nous Le visu...

A la lecture du N°3 du Nouveau Journal, il était criant qu'une nostalgie, voir une inquiétude, perçait au travers d'articles certes, mais en ces temps troublés et incertains pour notre avenir, la nostalgie reste pour beaucoup une thérapie et un repère.

Un jour de juillet 1972, j'avais pour la première fois, quitté ma Franche Comté natale et étais arrivée « en touriste » dans ce joli canton de Fayence. Toute engourdie de chaleur et d'étonnement sous la stridulation des cigales ; je n'étais que de passage, pour faire la connaissance du grand père de mon futur mari.

Aujourd'hui, juillet 2009, les vrombissements des avions et hélicoptères, le ronronnement incessant des routes très fréquentées, ne parviennent pas tout à fait, à couvrir le chant de nos fidèles compagnes de l'été. Malgré la défiguration du paysage fayençois, elles restent dévouées.

Oui, le paysage s'est transformé. Beaucoup de pièces rapportées, comme moi, sont venues tenter leur chance en pays provençal avec au cœur l'espoir d'une intégration spontanée.

Il y a 20 ou 30 ans, était-ce plus facile de s'implanter dans cette terre ? Peut être était-elle plus souple, plus accueillante pour y plonger des racines fraîchement arrachées à un autre terreau ?

De toutes les régions de l'hexagone, puis de Grande Bretagne, des pays du Maghreb, des Pays Bas etc.... tous nous avons souhaité devenir des enfants de la douce Provence et pourtant....

Oui pourtant, à mes oreilles sont venues des plaintes et autres regrets de non acceptation, de rejets, de jugements prompts et improbables accompagnés de propos presque discriminatoires refoulant l'espoir d'adaptation des nouveaux arrivés.

Aussi, par le biais de ce petit journal ouvert à toute pensée libre, je voudrais lancer un appel à tous ceux qui se sentent refoulés de ne pas rester sur la défensive, ni de refaire leurs bagages !

Venez nous rencontrer au « visu » de Fondurane, un dimanche sur deux, de 11 h30 à 13 h 00! Au parking avant le pont, le Nouveau Journal propose des rencontres autour d'un apéritif de l'amitié, lequel souvent accompagné des succulentes mignardises cuisinées par la merveilleuse Colette.

Prenez le temps de venir partager la bonne humeur de Michelle, Marie Laure, d'écouter le malicieux Eric, la pétillante Hélène ou Paul, le doyen chapeauté qui devisera peut être avec Guy ou Hervé. Toute en douceur Marie France partagera avec vous et Françoise ou Caroline, quelques nouvelles sympathiques. Il y aura peut être Joël, Yvette, Gil ou les « Claude » qui sait ...

Mais il y aura toujours un sourire, une poignée de mains, dans une convivialité naturelle, vous puiserez des infos concernant les projets des élus, partagerez des secrets de cuisine ou de jardinage, quelques tuyaux bien utiles sur les diverses associations ...

« Celui qui diffère de moi, loin de me léser, m'enrichit » a dit Antoine de St Exupéry.

C'est avec cette phrase à l'apparence toute simple que nous vous attendons nouveaux amis, timorés ou « forts en gueule », étrangers ou provençaux d'origine, décalés et autres « différents ». Nous partagerons ensemble une tranche de vie où vous pourrez exprimer librement vos espoirs, attentes ou griefs.

Ne restez pas enfermés dans vos rancœurs stériles, le Nouveau Journal vous est ouvert.

Soyez les bienvenus et montrons que la Provence de Giono, celle qui offre un visage humain, solidaire et franc, existe toujours. « C'est une époque où tout le monde gueule de solitude et où personne ne sait qu'il gueule d'amour » cette autre petite phrase de mon idole Romain Gary.

Maryse SCHIANO Tourrettes



« Celui qui diffère de moi, loin de me léser, m'enrichit »
Antoine de St Exupéry.



Le courrier des particuliers, suite

Connaissez-vous le télétravail?

C'est une forme d'organisation de travail dans laquelle le télétravailleur utilise, depuis un site extérieur et souvent éloigné de son entreprise, des outils informatiques et de télécommunications pour travailler et communiquer avec son employeur. Le télétravailleur peut être un salarié d'une entreprise ou d'une administration ou un travailleur indépendant (artisans, consultant, etc...) recherchant une structure économique organisée.

Bien qu'une loi sur le télétravail ait été adoptée le 9 Juin 2009 à l'Assemblée Nationale pour garantir aux télétravailleurs les mêmes droits que tous les salariés, le télétravail ne représente que 7% de la population active en France contre 25% dans certains pays européens et 33% outre-Atlantique !

Les conséquences immédiates peuvent facilement se constater : en effet les 3,9 millions de télétravailleurs américains qui travaillent 1 jour par semaine en télétravail économisent 3,2 milliards de litres d'essence par an soit un gain de 14 millions de tonnes de CO2 (étude d'un consortium d'entreprises de l'électronique américaines). Le télétravail est donc une vraie solution aux problèmes écologiques actuels et assure une amélioration non négligeable de la qualité de vie du télétravailleur!

Pourtant, les chiffres le prouvent, ce mode d'organisation du travail ne connaît pas le même engouement en France. Le besoin de contrôle des tâches effectuées où le travail est nécessairement un acte de présence plutôt que l'accomplissement d'objectifs préétablis n'encourage certes pas le télétravail en France. Même s'il ne s'adapte pas à toutes les fonctions dans l'entreprise, il permettrait, surtout dans la période actuelle où le pouvoir d'achat est une vraie préoccupation, des économies pour le télétravailleur et pour l'entreprise. Notamment avec un coût de trajet réduit pour le télétravailleur et des coûts fonciers moins importants pour les entreprises. En effet, un poste en télétravail coûte moitié prix grâce à un prix du foncier moins important des zones concernées (étude du projet Green IT).

Pour éviter l'isolement des télétravailleurs et permettre l'accueil de ces derniers dans une structure avec des bureaux équipés de toutes les technologies de l'information et de la communication (TIC) avec une sécurisation des données informatiques et la mise en place de système de contrôle du temps de travail, quelques télécentres se sont créés en France. Le télécentre loue des bureaux et des équipements communs (visioconférence), propose des services traditionnels et des télé-services (formation à distance) aux télétravailleurs.

De nombreux habitants de notre beau canton, qui font un trajet important tous les jours pour aller travailler loin de chez eux et qui subissent une route malheureusement de plus en plus encombrée seraient peut-être intéressés par le télétravail dans un télécentre.

Alors quelle est votre opinion sur l'implantation d'un télécentre dans notre canton, ne serait-ce que pour vous permettre un ou deux jours de télétravail dans la semaine ? Votre entreprise y serait-elle favorable ? J'attends vos réactions sur patsimillon@gmail.com

Patricia Simillon



Le chantier de Mailla.

Cette année encore, comme depuis huit ans, les jeunes des "Chantiers Jeunes Provence Côte d'Azur" ont travaillé à Montauroux dans le vallon de Mailla afin de mettre à jour un ancien lavoir qui était enfoui sous la terre et la végétation. Venant de toute la France autant que des communes proches, ils ont oeuvré tous les matins au cours du mois de Juillet, l'après midi étant réservé à des activités ludiques.

En outre, ils participent à tous les moments de la vie collective. Ils font les courses et les repas, ainsi que l'entretien des lieux de vie. Ils sont logés en camp fixe sur le terrain de l'auberge de jeunesse de la commune.

Site internet:
<http://ejpca.club.fr/index.html>



Réactions au n° 3



Au sujet de l'article « un Pays sans Paysan » de JC Bressi

de Antoine Mizzi

A tous ceux qui font le Nouveau Journal.

J'espère qu'il n'est pas trop tard, même si c'est un peu réchauffé, pour adresser un grand merci à tous ceux qui ont touillé et mijoté le N°3 du Nouveau Journal. Celui-ci prend du corps et de la bouteille avec une diversité de sujets et des lecteurs réactifs.

Deux contributions m'ont particulièrement intéressées : celle de Gil Pouzols et surtout celle de Jean-Claude Bressi sur l'agriculture, l'urbanisme et l'occupation du sol. J'ai découvert la grande complexité du problème agricole, la difficulté à satisfaire l'intérêt général. Les enjeux sont importants, les acteurs sont nombreux, avec des intérêts divergents et sans avoir tous les mêmes pouvoirs.

Les producteurs et les consommateurs, atomisés, font peu le poids face à la distribution et à la promotion immobilière. Même si nous n'en sommes pas encore à Plan de Campagne, il est navrant de voir se transformer la Plaine et les bordures de l'aérodrome en une zone de chalandise incompatible avec un cadre de vie rural ou urbain. La terre agricole est colonisée irréversiblement par de nouvelles surfaces commerciales quand d'autres plus anciennes, non loin, baissent le rideau puis tombent en friche. Ailleurs, le couvert végétal laisse place à des résidences secondaires et de tourisme là où les mises en chantiers de logements pour ceux qui habitent ici et ne peuvent spéculer sur le marché immobilier sont gelées.

Les mairies gèrent des cantines, chauffent des locaux publics... La ressource locale agricole et forestière est à portée de camionnette. Pourquoi sous traiter la restauration à des entreprises qui s'approvisionnent sur des marchés lointains ? Sur quels arguments choisir le gaz pour chauffer tel établissement scolaire alors qu'une solution au bois est disponible sur place ? Les collectivités publiques (avec les AMAPs et quelques autres) pourraient-elles constituer une demande significative, régulière et plus justement rémunératrice ? Serait-elle suffisamment incitative pour amorcer un mouvement et enraciner durablement en Pays de Fayence des exploitants et une filière ? Ce ne sont que des idées et elles ne sont pas nouvelles. Cependant, elles sont mises en pratique ailleurs avec succès. Des villes ont su conserver du maraîchage à leur périphérie.

Ces constats ne datent, malheureusement, pas d'hier. Est-il trop tard pour faire évoluer ce Pays en sauvant ce qui peut l'être ? La loi donne aux élus le pouvoir de faire émerger l'intérêt général, de planifier et d'arbitrer l'usage du sol. Serait-il judicieux de transférer à la Communauté de Communes la gestion du sol pour l'éloigner un tant soit peu du niveau communal où la tentation électorale est trop forte ? Est-ce trop demander à cette collectivité d'encadrer l'ouverture des surfaces commerciales, de définir et mettre en place des aides à l'agroalimentaire, au logement ... ?

Les précédents programmes électoraux n'étaient parfois que des catalogues de réalisations dénués d'objectifs prospectifs. Ne nous étonnons pas si, maintenant, les décisions sont fréquemment prises en solitaire et au coup par coup. La planification (PLUs, SCOT) est mise en hibernation. Les habitants n'ont pas d'autre visibilité sur l'avenir du Pays de Fayence que celle d'un improbable agro-tourisme qui n'a pas été contrôlé et n'a, aujourd'hui, plus guère de sens.

Ne serait-ce pas le moment d'associer les habitants aux débats, préalables indispensables aux arbitrages sur l'avenir ?

Y'a pu qu'à ! Bravo encore pour ce N° 3,



A noter

MONTAUROUX Maison Pour Tous

Le Nouveau Journal Pays de Fayence

fait son **VIDE
GRENIER**

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

INSCRIPTION AU 06 88 37 06 42



**Festival Africain
Bagiliba
Pays de Fayence
11 au 15 novembre 2009**

Reprise des « Cafés Repaire »
le 11 septembre 19h30
au bar le Latitude à Tourrettes
Contact: 06 83 45 71 22



Forum des associations
le 12/09/2009
Parc de la Maison de Pays



à noter :
Les 20 ans des Estérets du Lac à Montauroux (expo, animations, repas) organisés par l'association « Loisirs et Fêtes » et la mairie.



LA MAISON POUR TOUS MONTAUROUX

Chaque mois "CINE CULTURE" présente un film suivi d'un pot qui permet à ceux qui le souhaitent d'échanger leurs impressions.

MARDI 8 SEPTEMBRE: LA VAGUE un film de Dennis GANSEL

L'histoire :

Pendant une semaine d'atelier, un professeur de collège propose à ses élèves une expérience ayant pour but de leur expliquer comment fonctionne un régime totalitaire.

Commence alors un jeu de rôles aux conséquences tragiques. Au bout de quelques jours, ce qui avait débuté par des notions inoffensives telles que la discipline et l'esprit communautaire, devient alors un véritable mouvement : La Vague. Le 3e jour, les étudiants commencent à exclure et persécuter ceux qui n'ont pas rallié leur cause. Quand le conflit éclate et tombe dans la violence lors d'un match de water-polo, le professeur décide de mettre fin à l'expérience. Mais il est trop tard. La Vague est incontrôlable.



LE MARDI 6 OCTOBRE: RIEN DE PERSONNEL

L'histoire :

La société Muller organise une réception à l'occasion du lancement d'un nouveau produit. Au cours de la soirée, on découvre qu'il s'agit en réalité d'un exercice de coaching pour les cadres de l'entreprise. Progressivement, les rumeurs sur le rachat prochain de la société vont bon train et chacun se retrouve à tenter de sauver sa place.

Claudine Lavalette



Il était une fois....

Histoire Géo du Pays de Fayence

Autour des Cercles

L'article sur le cercle de Callian est une occasion pour rappeler le combat des républicains de notre canton en 1851; je vous fais parvenir dans deux messages séparés un résumé d'une conférence que j'ai faite à la M.J.C. en 2002, ces événements ont été l'acte fondateur de l'esprit républicain dans notre département et annoncent le Var rouge.

« Le Nouveau Journal » évoque dans son numéro 2 le dernier cercle républicain de notre canton: le cercle de l'avenir agricole de Callian créé en 1893. L'existence de ce lieu de sociabilité est profondément lié à l'histoire de notre département et à l'attachement de ses habitants aux valeurs de la République.

Le 2 décembre 1851, Louis Napoléon Bonaparte, président de la seconde république, trahit la constitution par un coup d'état afin de se maintenir au pouvoir et priver le parti républicain d'un succès aux futures élections. Aussitôt le Var et les Basses Alpes se soulèvent pour défendre le droit: pendant plus d'une semaine, des milliers d'hommes et de femmes défient le pouvoir central et convergent vers Aups où un affrontement avec l'armée, le 10 décembre, provoque des dizaines de victimes. Cet événement tragique marque la fin de l'insurrection et le début d'une impitoyable répression: plus de 3000 personnes seront arrêtées dans notre seul département. Les habitants de notre canton ont été au cœur de ces événements et ces quelques lignes rappellent leur engagement et leur sacrifice. La nouvelle du coup d'état est connue le 4 décembre, les délégués républicains de toutes les communes du canton se réunissent aussitôt à Fayence au café Beuf et décident des modalités de l'insurrection.

Dès le lendemain, la ville de Fayence est aux mains des insurgés; des hommes armés contrôlent la maison d'Allongue, juge de paix, et le bureau des dépêches; une commission municipale insurrectionnelle s'établit à la mairie. Pendant ce temps, d'autres insurgés parcourent la ville où règne une grande agitation, des armes sont perquisitionnées chez des particuliers, les tambours battent la générale et on danse la farandole. Le même jour, on tente de déposer les maires des autres communes avec plus ou moins de succès: Marius Jouan prend la direction de Montauroux et Amable Veyan celle de Callian, à Mons la municipalité dirigée par Jean Bertou est du côté des républicains mais François Tallent maire de Tourrettes et Louis Esprit Guès maire de Seillans s'opposent aux insurgés et refusent de livrer les clés des mairies. Le samedi 6 décembre les insurgés savent qu'une colonne républicaine forte de plusieurs milliers d'hommes venus des Maures et du centre Var, marche sur Draguignan pour enlever la préfecture; ils organisent alors une troupe armée qui doit s'emparer au passage de la mairie de Seillans, rallier les républicains de Bargeon, Claviers, Callas et Figanières et rejoindre ensuite Draguignan. Dans la nuit du 6 au 7, une colonne d'une centaine de républicains quitte Fayence, dirigée par Amable Veyan de Callian et Hyppolite Fabre de Tourrettes. Mais les partisans de l'ordre ont mobilisé des centaines de personnes en armes postées dans Seillans et ses alentours; à l'approche des insurgés le maire de Seillans fait sonner le tocsin, des détonations fusent; les républicains surpris par l'ampleur de la résistance sont obligés de rebrousser chemin et ne rejoindront jamais la colonne varoise qui ce jour là entre dans Salernes après avoir évité Draguignan ...

Gaby Chabaud. Suite sur site du N.J.



Le courrier des particuliers, suite



La quinzaine du développement durable

Dans le cadre de la quinzaine du développement durable, le Club Environnement a organisé une exposition en salle Audiovisuel sur le thème du tri sélectif et du recyclage. Notre objectif était de faire prendre conscience aux élèves des problèmes causés par nos déchets et de l'intérêt qu'il y a

à les recycler. Les classes conduites par leur professeur sont venues voir nos réalisations. Nous avons conçu divers panneaux :

Sur les points de collecte dans le collège (piles, papier, cartouches d'encre, téléphones portables) ;

Sur le devenir des matériaux recyclés (verre, aluminium, métal, plastique, papier et carton) ;

Sur les 3R : Réduction à la source, Réutilisation, Recyclage ;

Sur les actions du Club Environnement au cours de l'année 2008-2009.

Dans la salle étaient également proposés : un quizz informatisé sur le tri sélectif et la durée de vie des déchets, une boîte à idées, des créations réalisées à partir de matériaux recyclés et de colle naturelle, sous la direction de Nadège Pagès (Sentier 3D Nice).

Les élèves du Club Environnement Collège Léonard de Vinci Montauroux



Le Pays de Fayence



scindé en deux morceaux

Pour qui débarque de l'autoroute, sortie les Adrets, un magnifique tableau de collines et de villages vous saute aux yeux, avec en toile de fond, les montagnes du Malay et du Lachens, puis vient le lac de St Cassien splendide, plein à ras bord.

La Colle noire passée, descende vers les centres commerciaux, les pancartes, les enseignes et les ronds points.

Il faut arriver aux Terrasses pour retrouver un environnement presque préservé, et plus on s'approche des villages de Seillans, St Paul puis Mons, plus la nature domine.

Lorsque le soir, de la colline du Peyron, je vois à gauche le soleil se coucher sur Fayence, je suis émerveillé du paysage ; en premier plan des champs de toutes les couleurs, les peupliers de Camandoule, au loin le Mont Vinaigre, sur la droite Notre Dame des Cyprès et ses vignes (Merci à Christine Marceau et Hugues Rebuffel).

Alors, je ne peux m'empêcher de penser que finalement avec l'explosion de la culture bio et la vente de proximité, ce sont ceux qui ont su garder leurs terres les futures gagnants, car avec l'eau et le soleil, tout

peut pousser, et cette production naturelle enrichit l'environnement qui reste le meilleur atout du Pays de Fayence.

C. ALLONGUE

Nouvelles de la communauté



Règlement intercommunal de la publicité:

Le Bureau d'Etudes chargé de la mise en place du règlement a été choisi. Début du diagnostic en Juillet 2009.

Livraison du règlement fin 1er semestre 2010.

- Police intercommunale: mise en place probable au 1er janvier 2010.



de communes

Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) entre dans sa deuxième phase d'étude.

Les préconisations de l'état devraient paraître fin Juillet 2009.

Syndicat mixte de Fontsaute, délibération sur l'adoption du règlement intérieur qui sera soumis au syndicat.

Il s'agit de la création d'un site de recyclage des déchets verts et des boues de stations d'épuration. Partenariat entre les 8 communes du canton, Les Adrets et la Communauté d'agglomération de Fréjus-Saint-Raphaël.

Rapport annuel 2008 sur les déchets ménagers:

Collecte 11646 tonnes, Points d'Apport Volontaire 1381 tonnes, déchetterie 3750 tonnes : total traité 15 777 tonnes. Création d'un poste pour la communication sur le tri sélectif et les déchets. Deuxième phase de l'étude d'optimisation des moyens de réduction des dépenses d'enlèvement des ordures ménagères. (EOM.)



Installation d'une redevance "camping". François Cavallier demande que l'on entame une étude sur la collecte à la pesée et la collecte sélective.

E2S :(sources de la Siagnole) rapport sur l'eau 2008.

Les 3 sources débitaient en Juillet 2008 , 660 l/s.

Prélèvement: 10,56 millions de m3, vente 9 millions .

L'eau du forage du vol à voile, impropre à la consommation, pourrait être vendue comme eau agricole à Terre Blanche.

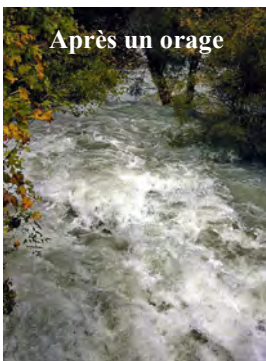


Source de Neissoun

Les sources de Siagnole

Le régime de type méditerranéen est caractérisé par des hautes eaux en hiver avec de nombreuses pulsations correspondant aux périodes pluvieuses. Si la recharge est bonne en hiver, le stockage des eaux dans les aquifères karstiques est assuré et le débit de la source est soutenu pendant l'été. **La période la plus critique est généralement l'automne si les précipitations de septembre et octobre sont insuffisantes.**

Si nous analysons tous les jaugeages entre 1860 et 1985 on se rend compte que la source romaine a un débit moyen de 350l/s (soutenu au dessus de 425 l/s huit mois sur douze et baisse jusqu'à 230 l/s dans les cas extrêmes).



Après un orage



Le courrier des particuliers.

De Michel TESTARD Montauroux



Je t'envoie mon obole. J'aurais aimé que tu situes mieux le but que vous poursuivez dans le Nouveau Journal. L'indépendance.... Ça ne suffit pas, c'est le royaume des abstentionnistes !...

Si dans ces rencontres qui sont organisés vient un jour le désir de dimensions où l'on échange ses idées sur divers thèmes choisis par les adhérents, dans le respect des différences, car on gagne plus à écouter les autres qu'à s'écouter soi-même, alors c'est comme ça que se forge l'amitié dans une association....

Dans les autres éditions locales, elles sont : ou à la gloire de Mr Bottero, ou à la gloire de Mr Cavallier, ou pour l'information locale, ou pour la publicité... Que sais je .

Ce que je te dis est peut être un rêve... Mais pourquoi pas ? Courage et amitié.

De Bernard Crut

Notre commune (Montauroux) est classée "Villes et villages fleuris" et aussi "Station verte" .Tout un chacun, entrant sur la commune, devrait voir de belles choses ! La première, deux beaux ronds-points (colle noire et " soleil et piscine"). Quel beau spectacle !!! Ensuite, la RD 562 et alentours, des pancartes publicitaires foisonnent, les bords de route sales et très peu entretenus. Certainement, que pour les élus, les classements de la commune ne concernent que la place de la mairie. Et pourtant tous n'habitent pas au village ! De voir, leur commune



Zoné commerciale RD 562

dans cet état, ne les gêne pas. Il faudrait qu'ils aillent dans différentes communes d'autres cantons.

De Jacques Langlais Mons

Communauté de communes

Pas facile à mettre en place car, qu'on le veuille ou non, il est prévu de rassembler différentes communautés dont les intérêts, les charges et les revenus divergent, jusqu'à la gestion antérieure de chacune d'elles qui est discordante.

A peine mise en place, l'assemblée constituée de représentants de chaque commune dont le nombre est fonction du nombre d'électeurs de celle-ci, a, chez nous, pris une décision relative à la Taxe d'enlèvement et de destruction des O.M. qui ne satisfait personne, n'arrange rien et pénalise les petites communes (+ 84% de cette taxe pour Mons, sans raison ni services supplémentaires apparents).

En fait, deux problèmes étaient à revoir :

- La destruction par enfouissement illégal ne peut se poursuivre indéfiniment.
- Le ramassage aux collectes (municipale ou par marché privé) doit désormais se faire au porte à porte.
- Le volume à détruire, dont on sait que les Français détiennent le record mondial par habitant, doit impérativement diminuer.

A tout cela réponse technique et esprit de gestion dans l'intérêt du citoyen contribuable existent et ont fait leur preuve depuis longtemps. On sait que le ramassage au porte à porte, contrôlé, associé à l'obligation de respecter le tri sélectif permet de réduire le volume et le poids des O.M. de moitié.

Equiper les bennes de ramassage et les containers individuels de chaque foyer d'ordinateur et de « puce » de comptabilisation avec pesée n'est pas très onéreux.

Le nombre de passage est fonction des besoins. Il diminue très rapidement (références et expériences vécues sont concluantes).

Pour la destruction, il est évident que le système le moins mauvais est l'incinération...

[suite sur site du N.J.](#)



Témoignage

Tapenade ou Ratepenade?



A la fin de l'été, plus aucun doute sur ce qu'est la tapenade: une délicieuse pâte d'olives, souvent noires. La « Ratepenade », elle aussi est noire, mais c'est le nom provençal de la chauve souris. Vers Nice, on dit « Ratapiniate ».

Les chauve souris sont malheureusement peu connues et donc, mal aimées car souvent, quand l'homme ne connaît pas, il n'aime pas! C'est vrai qu'elles ont des mœurs nocturnes, ce qui ne facilite pas les observations.

Pourtant, comme nous, ce sont des mammifères. He oui, Maman Ratepenade allaite son petit! Mais, en plus, elles savent voler avec leurs mains ! C'est d'ailleurs pour cela qu'on les a nommées « chiroptères », en grec littéralement ce mot signifie « mains ailées ».

Cette aile sans plume formée par une fine peau - le patagium - permet outre le vol (et le dégagement de trop de chaleur) de capturer la nourriture. L'insecte est piégé, enveloppé comme un poisson dans un filet par cette peau puis il est porté dans la gueule où de petites dents très serrées broient les carapaces.

Comme certains d'entre nous, elles ont de grandes oreilles (si si!). Ce sont de véritables paraboles qui captent l'écho des ultra-sons qu'elles émettent par la bouche ou par le nez comme chez les oreillard et les rhinolophes. Ces ultra-sons émis voyagent très vite dans l'air et ricochent lorsqu'ils touchent une proie ou les objets formant le paysage, branches, falaises, cheminées, voitures... Ainsi, la ratepenade a une parfaite « vision acoustique » de ce qui l'entoure sans pourtant voir! C'est l'écholocation.

Oubliez ce que vous avez entendu de négatif (sucent le sang, s'accrochent dans les cheveux...) car ce sont des bêtises. Elles sont des belles de nuits qui, à la fin de l'été, font l'amour puis dorment plusieurs mois dans une cave, une grotte ou dans le tronc d'un vieil arbre. Et, au réveil du printemps, elles accouchent et apprennent à voler à leur unique petit.

Unique petit! Difficile donc de reconstituer leurs populations. Aussi, aujourd'hui elles sont toutes protégées. Ce qui veut dire que c'est à nous de respecter leurs gîtes d'hivernage, de reproductions et leurs sites de chasse.

Si vous saviez quelle chance dans le Pays de Fayence nous avons de pouvoir encore les observer dans nos jardins, chez soi ou au dessus des places de villages (malgré la maladie de l'éclairage)!

N'ayez plus peur des chauve souris (sauf si vous êtes un insecte).



En réalité, ce sont de supers insecticides volants. Printemps et été, elles se gavent de milliers d'arthropodes (en 1 seule nuit, 1 seule chauve souris mange l'équivalent du tiers de son poids en insectes, soit 2 à 3 000 moustiques par exemple).

Sachez que dans le canton (car pour elles aussi c'est la crise du logement), des acteurs privés et des collectivités se mobilisent pour leur protection. Bravo.

Soyez curieux et respectueux car les Ratepenades sont signe de bonne santé pour notre environnement et ici, il y en a de moins en moins.

Marjorie Ughetto

Si vous repérez une colonie de chauve souris, merci de contacter le CEEP, Melle Dominique Rombau au 06 72 87 35 21



Dossier

Que reste-t-il de nos ...poubelles !

Pour les huit communes du canton de Fayence le résultat de la production d'ordures



de 2008 n'est pas brillant. En hausse de partout ; les ordures ménagères 12 000 tonnes, plus de 370 tonnes par rapport à l'année 2007. Heureusement le tri croît aussi ; l'apport en déchetterie de plus 560 tonnes, et sur les points d'apport volontaire ; plus 64 tonnes, ce qui compense un peu la progression des volumes qui sont enfouis au CSDU (Centre de Stockage des Déchets Ultimes) "Les Lauriers" à Bagnols en Forêt.

Nous nous sommes rendus sur le site, dont l'exploitation en "décharge contrôlée" a débuté vers 1976. A l'époque le SITOM (Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères) était créé. Il devient SMITOM (Syndicat Mixte de Traitement des Ordures Ménagères) de l'aire de Fréjus-Saint-Raphaël puis SMIDDEV (Syndicat Mixte du Développement Durable de l'Est Var) en 2008, comprenant les communes des Adrets, Bagnols, Fréjus, Puget sur Argens, Roquebrune et Saint Raphaël. Notre SIVOM puis Communauté de Communes du Pays de Fayence, n'a jamais trouvé la nécessité d'adhérer à ce syndicat ; pour quelles raisons ? ...

C'est la société SMA-PIZZORNO qui est délégataire de la gestion des lieux. Ce site d'enfouissement accueille les ordures ménagères de 25 communes du département du Var. La décharge est prévue pour engranger 135 000 tonnes de déchets par an. Deux "caissons" sont pleins, le site n° 3 en fin de remplissage.

Un site n° 4 qui porterait de 28 à 40 hectares la superficie des Lauriers est en projet mais son devenir est très controversé car les élus de Bagnols en Forêt contestent auprès du délégataire la qualité des produits apportés en décharge. Ils demandent que les ordures ménagères à traiter sur le site fassent l'objet d'un tri ainsi que d'un suivi pour n'enfouir que des résidus ultimes dépourvus de nuisances pour l'environnement... Des boues de stations d'épuration, des mâchefers provenant d'une usine d'incinération y ont été entreposés. Il est vrai que nous avons également constaté la présence de toutes sortes de déchets ; palettes, matelas, pneus, fer, frigos, cumulus, etc... qui n'ont rien à faire là.

Tout récemment plusieurs gendarmes sont intervenus sur le site à la demande du substitut du procureur suite à une plainte de la Mairie de Bagnols à propos des multiples irrégularités dans la gestion du centre des Lauriers, notamment la pollution par le débordement du lac de lixivats (jus de décharge).

Que nous réserve l'avenir ? En tous cas, plus de tri de notre part prolongerait la durée de vie de ce site et retarderait d'autant l'ouverture du suivant. **Plus d'infos: <http://abi-bagnols-en-foret.site.voila.fr/>**

À voir également le site de nos voisins des Alpes Maritimes: sivades.com . Intéressant...



En me promenant dans d'autres régions de notre belle France, j'ai vu que des communes pratiquent " réellement" le tri sélectif. Pour chaque habitation, 3 ou 2 petits containers, 1 pour les verres, 1 pour les plastiques, 1 pour les ordures ménagères. On ne voit plus nos belles grandes poubelles regorgeant de tout qui sont apparemment la fierté de nos élus du canton!! Qu'elles sont jolies dans le beau paysage de notre région (débordement, odeur, saleté et j'en passe). Comment se fait-il que ce tri sélectif fonctionne ailleurs et que notre canton ne soit pas capable de l'instaurer? Où en est-on des gravats de chantier ? (toujours dans les containers à ordures ménagères ou dans les forêts) . La commune de Bagnols en Forêt a installé, dans sa déchetterie, une benne à gravats !!! *Bernard Crut*